Eirênaïos

LA LETTRE DE LA FONDATION SAINT-IRÉNÉE

N° 19 - NOVEMBRE 2022

PROJETS SOUTENUS P.4-7

CULTURE ET PATRIMOINE P.8-15

DOSSIER JUMELAGES P.16-21

LYON POUR LE BIEN COMMUN P.22-23

LE PATRIMOINE : UN BIEN COMMUN À SAUVEGARDER

Le patrimoine traverse les années et les générations d'hommes et de femmes et il demeure. En même temps héritage du passé, marqueur pour le présent et promesse pour l'avenir, le patrimoine doit être sauvegardé et partagé.

Force est de constater que la destruction de bâtiments ou d'œuvres d'art symboliques, comme la cathédrale Notre-Dame, la cité de Palmyre ou les mosquées et églises de la vieille ville de Mossoul, suscite une émotion planétaire car c'est l'identité des peuples qui est atteinte ou menacée. La nécessité de transmettre aux générations futures et l'attachement (parfois révélé) des hommes à leurs biens communs engagent la Fondation Saint-Irénée à mener des actions d'entretien, de préservation et de restauration du patrimoine. Elle vient en appui des propriétaires, des associations de défenseurs ou d'usagers du patrimoine –petit ou grand- afin de poursuivre l'Histoire et de faire vivre la mémoire.

Plus qu'une charge, le patrimoine est aussi et surtout une chance pour connaître ses racines, pour transmettre ses valeurs et son savoir-faire, pour annoncer explicitement la Bonne Nouvelle, pour révéler une citoyenneté et pour inspirer les artistes contemporains.

À la fois bien commun et d'intérêt général, le patrimoine est un axe prioritaire pour la Fondation Saint-Irénée. De nombreuses réalisations et initiatives culturelles et patrimoniales soutenues par la Fondation vous sont présentées dans cette lettre Eirênaïos.

Que soient vivement remerciés les donateurs et les acteurs de terrain qui prennent soin du patrimoine !

Étienne Piquet-Gauthier
Directeur de la Fondation Saint-Irénée

GOUVERNANCE

FONDATIONS ABRITÉES

La Fondation Saint-Irénée possède la qualité de fondation abritante depuis 2014, date de sa reconnaissance d'utilité publique. Début 2022, elle accueille six fondations abritées :

Fondation des Œuvres Pontificales Missionnaires

Fondation de la Société Saint-Vincent de Paul

Fondation du Diocèse de Lille

Fondation familiale

Ces fondations n'ont pas de personnalité morale et les aspects administratifs et comptables sont gérés par la Fondation Saint-Irénée qui met également à disposition des fondateurs son expertise dans divers domaines et les accompagne. Ainsi, les fondations abritées peuvent se concentrer sur les actions de collecte, le soutien de projets et sur toute activité qui entre dans son objet.

Cette année, d'autres projets de création de fondations abritées sont accompagnés par la Fondation Saint-Irénée.

Par exemple, un projet de Fondation constituée grâce à la donation de la part de l'Association Immobilière Saint-Denis désirant mettre son patrimoine immobilier au service de projets d'intérêt général, notamment culturels et éducatifs. Créée le 7 juillet dernier, la Fondation Saint-Denis Croix-Rousse soutient, dans la métropole de Lyon, toute action portée par des groupements, œuvres ou associations pour l'intérêt général, notamment par la mise à disposition de ses immeubles ou des bénéfices y afférant.

Signature de la création de la Fondation Saint-Denis Croix-Rousse, abritée par la Fondation Saint-Irénée

Pour toute question sur les fondations abritées, vous pouvez contacter
Étienne Piquet-Gauthier, directeur de la Fondation Saint-Irénée
epg@fondationsaintirenee.org • 06 83 84 58 23

Éditeur de la publication : Fondation Saint-Irénée • **Directeur de publication :** Mgr Olivier de Germay • **Directeur de la rédaction :** Étienne Piquet-Gauthier • **Ont collaboré à ce numéro :** Étienne Piquet-Gauthier, Roxane Berard, Mona Fourrier, Anne Nortier, Marie-Ange Denoyel • **Imprimé par :** Oza Imprimerie • **Création et conception graphique :** Alteriade • **Dépôt légal :** ISSN 2262-9173 • **Publication semestrielle - Date de parution :** novembre 2022

Crédits photos : Pascal Maguesyan, Étienne Piquet-Gauthier, @Tekoaphotos, Clubhouse, Domaine de l'Aube, Coup de Pouce, Proxité, Chemins d'Avenir, Projets en Cimes, Destination Bien Commun, Prête-Moi tes Ailes, Hotshop France, Martial Couderette, GlassArt, Madones de Lyon, Lien Théâtre, Zahir Boudjadja, Pauline2022, Anuncio, RCF Lyon, Roxane Berard, Temple de la Lanterne, Mairie de Limas, Mairie de Taponas, Un orgue pour Savigny, les Amis de l'orgue de Notre-Dame de Bon-Secours, Diocèse d'Antélias, FIDES, Enfants du Soleil, Laurent Carpentier.

DONNER, LÉGUER POUR QUE VOS VALEURS ET ENGAGEMENTS PERDURENT : METTRE VOTRE PATRIMOINE AU SERVICE DE LA FONDATION SAINT-IRÉNÉE

Léguer, c'est prolonger durablement notre action tout en préservant nos proches et sans nous déposséder de nos biens de notre vivant. Jusqu'au jour du décès, nous restons maîtres de nos biens, libres d'en disposer et de modifier notre testament.

Quelles sont les valeurs auxquelles nous tenons le plus ? Quels sont les lieux où nous sommes engagés ? Quelles sont les actions que nous menons, que nous avons menées et que nous souhaiterions voir se poursuivre après notre mort ?

La Fondation Saint-Irénée peut vous aider à réaliser ce discernement.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation est habilitée à recevoir des dons et legs (exonérés de droits d'enregistrement) qui lui permettent de soutenir ainsi des associations qui agissent en adéquation avec les valeurs de l'Évangile, au sein de notre territoire.

Vous pouvez transmettre votre patrimoine à la Fondation Saint-Irénée par un don, un legs ou un contrat d'assurance-vie. Un legs est aussi un message adressé à votre famille : c'est une affirmation de vos convictions profondes, de vos choix, de vos priorités au-delà de la mort. Sans léser vos proches, vous poursuivez votre engagement et encouragez des initiatives qui apportent une réponse innovante aux enjeux de notre temps.

Vous soutenez ainsi des actions de proximité et d'intérêt général dans les domaines caritatif, social et éducatif d'une part, et dans les domaines de l'art, de la culture et de la communication d'autre part.

Simone a un patrimoine de 100 000 €.
Elle souhaite transmettre l'essentiel à sa nièce Anaïs. Mais elle aimerait aussi continuer à soutenir les actions de la Fondation Saint-Irénée. Comment préparer cela ?

OPTION 1 Simone ne prévoit pas de legs à la Fondation Saint-Irénée :	OPTION 2 Simone prévoit un legs à la Fondation Saint-Irénée :
Seule Anaïs hérite de Simone	La Fondation Saint-Irénée est légataire de Simone et reverse à Anaïs ce qui doit lui revenir.
Anaïs doit régler à l'État les droits de mutation **55 000 €**	La Fondation Saint-Irénée règle à l'État les droits de mutation pour Anaïs **24 750 €**
Anaïs reçoit **45 000 €** La Fondation Saint-Irénée reçoit **0 €**	Anaïs reçoit **45 000 €** La Fondation Saint-Irénée reçoit, pour financer des projets chers à Simone **30 250 €**

OPÉRATION CARTE POSTALE

La Fondation Saint-Irénée a organisé cet été une opération exceptionnelle à destination des donateurs et amis de la Fondation, afin de faire un geste pour les personnes isolées. Plus de 2 000 personnes ont reçu une carte postale sur laquelle figure un olivier, symbole de paix, planté dans les jardins de l'archevêché à l'occasion de la fête de saint Irénée le 28 juin dernier. Chaque destinataire était invité à écrire sur cette carte un message personnel et pouvait ainsi l'envoyer à un proche ou bien à une personne isolée ou en situation de vulnérabilité.

« Nous sommes fondamentalement vulnérables parce que nous sommes des êtres de relation, appelés à aimer. » Mgr Olivier de Germay

PROJETS SOUTENUS

CRÉATION DE LA PREMIÈRE MAISON DE SOINS PALLIATIFS DANS LA RÉGION

DOMAINE DE L'AUBE

Créée par une infirmière en soins palliatifs, cette jeune association porte un projet ambitieux et nécessaire : la création d'une maison dédiée aux soins palliatifs à l'horizon 2023. Dans une société où 70 % des patients ne peuvent bénéficier d'une prise en charge, faute de lits, et où le débat sur la fin de vie est largement ouvert, le Domaine de l'Aube propose la création d'une structure adaptée, qui permettra un accompagnement de qualité, pour les patients et pour la famille. Une maison pouvant accueillir 20 patients sera construite en même temps qu'une solution d'hébergement pour les familles souhaitant rester au plus près du patient et bénéficier également de moments de répit.

Ce projet nourrit l'ambition d'améliorer les conditions de la fin de vie : isolement, fragilité, renonciation, afin d'être le témoignage d'une solution d'accompagnement digne et humaine. Ce lieu de vie proposera un accueil « comme à la maison », avec des espaces de convivialité, des activités et des soignants formés à l'accompagnement de la fin de vie.

« Ajouter de la vie aux jours, lorsqu'on ne peut plus ajouter de jours à la vie. »

› SOUTIEN DE LA FONDATION : 29 000 €

ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN SOUFFRANCE PSYCHIQUE

CLUBHOUSE LYON

Clubhouse est une association qui facilite le rétablissement et la réinsertion sociale et professionnelle des personnes fragilisées par des troubles psychiques, notamment celles qui sortent d'un séjour à l'hôpital. Grâce à une approche communautaire et participative, les membres se soutiennent dans leur réinsertion, remettent le pied à l'étrier de la vie et sont accompagnés par des intervenants dans le cadre d'une prise en charge non-médicalisée.

Aidé en 2018 par la Fondation lors de son implantation à Lyon, Le Clubhouse s'est développé sur la métropole de Lyon et accueille à ce jour plus de 200 membres. Afin de répondre à la demande et au besoin des personnes accueillies, Clubhouse déménage à Villeurbanne dans des locaux capables d'abriter toutes les activités de l'association : ateliers professionnels et créatifs, repas, jeux, groupes de paroles, etc.

Ce lieu de vie est un facteur clé du succès dans le rétablissement des membres : la santé mentale est un enjeu de santé publique important et la sortie de séjour psychiatrique est souvent synonyme de difficultés et de souffrances pour les personnes malades. Le soutien accordé par la Fondation permet l'aménagement de ce nouveau local qui doublera ainsi la capacité d'accueil de ces personnes.

› SOUTIEN DE LA FONDATION : 50 000 €

PRÉVENIR LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE PRÉCOCE

COUP DE POUCE

Il est estimé que 90 % des élèves en difficulté au collège l'étaient déjà en primaire. Les études montrent également qu'un enfant de milieu défavorisé a, à 4 ans, entendu environ 30 millions de mots de moins qu'un enfant de milieu aisé, que le décrochage scolaire prend racine en primaire et qu'il est très souvent synonyme d'exclusion. À partir de ce constat, l'association Coup de Pouce a développé une solution pour lutter contre le décrochage scolaire précoce. En partenariat avec les écoles et les municipalités, l'association met en place des clubs ludiques d'accompagnement sur les temps périscolaires, afin de renforcer les savoirs fondamentaux enseignés. Grâce à une intervention tôt dans la trajectoire scolaire et à l'implication des parents, ces clubs permettent aux enfants identifiés en difficulté de compenser les fragilités de leur apprentissage. Grâce au soutien de la Fondation, l'antenne lyonnaise anime ces clubs dans 70 écoles du Rhône, notamment dans les zones d'éducation prioritaire. Les clubs se déclinent en plusieurs programmes autour des savoirs suivants : langage, lecture et écriture, mathématiques et algèbre. Les clubs sont tenus par des intervenants qui sont soit des enseignants, soit des AESH ou des animateurs, tous formés à la méthode Coup de Pouce afin d'avoir une approche ludique, bienveillante et pédagogique.

« Concentrer les efforts sur les enfants d'âge préscolaire constitue l'investissement éducatif le plus rentable pour la société. » James Heckman, prix Nobel d'économie.

› SOUTIEN DE LA FONDATION : 15 000 €

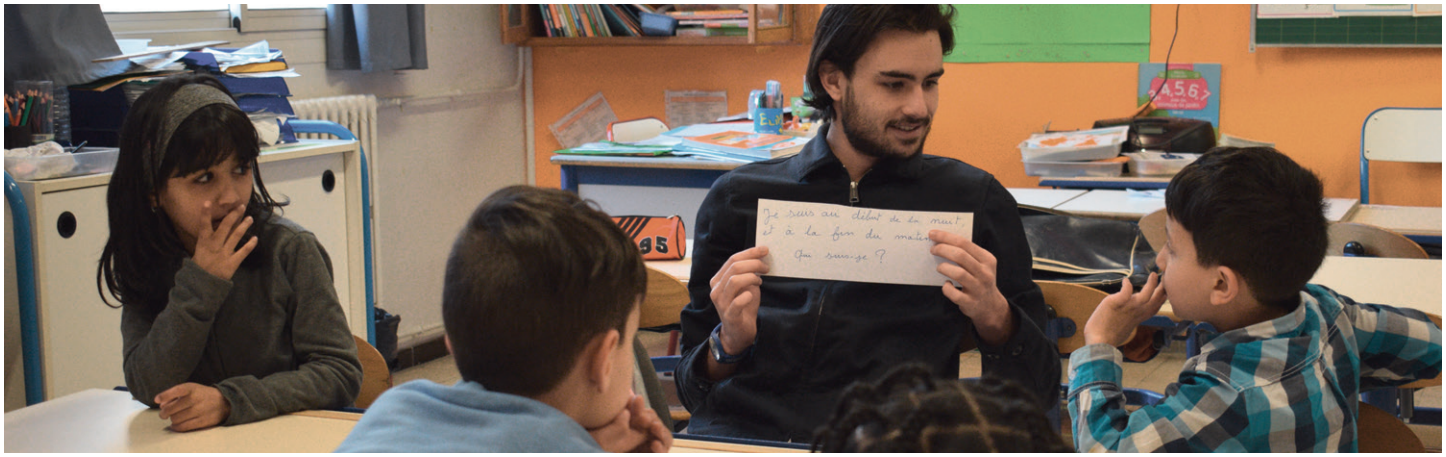

CONSTRUIRE LES POSSIBLES : QUAND LE MONDE PROFESSIONNEL SE MOBILISE POUR LES JEUNES LES PLUS VULNÉRABLES

PROXITÉ

Le pari de l'association Proxité ? Miser sur des binômes de parrains ou marraines et de jeunes très vulnérables afin d'accompagner la réussite scolaire et professionnelle de ces derniers. Convaincue que la réussite de tous passe par la capacité de chacun à aller vers l'autre, l'association forme des binômes dont l'engagement réciproque et durable permet de favoriser la scolarité, l'insertion et la confiance en soi des jeunes. Forte de deux années d'expérience, l'association sollicite la Fondation pour soutenir une action développée cette année avec l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales), qui lui ouvre ses portes afin d'accompagner 35 jeunes, en majorité issus de l'Aide Sociale à l'Enfance pour qu'ils bénéficient des programmes mis en place par Proxité. Ces jeunes, qui font partie des plus fragiles de notre société et qui n'ont pas de structure familiale sécurisante, sont donc parrainés par un professionnel dans le but de construire une relation dans la durée. Le bénévole s'engage à accompagner le jeune (entre 11 et 30 ans) dans son parcours scolaire, universitaire ou professionnel et à lui apporter son soutien, ses conseils et sa bienveillance, sans aucun jugement sur le parcours de vie du jeune. L'accompagnement des jeunes est d'autant plus important quand on sait que plus de la moitié des sans-abri sont à ce jour des anciens de l'Aide Sociale à l'Enfance. Afin de lutter contre ce phénomène, la

nécessité d'accompagner ces jeunes et de créer autour d'eux des réseaux de soutien est indiscutable.

› SOUTIEN DE LA FONDATION : 10 000 €

AGIR CONTRE LES FRACTURES TERRITORIALES EN PARIANT SUR LE POTENTIEL DES JEUNES DES ZONES RURALES

CHEMINS D'AVENIRS

Chemins d'avenirs

La mission de cette association est de permettre aux jeunes de zones rurales ou de villes de moins de 20 000 habitants d'avoir autant de chances de réaliser leur potentiel que les jeunes des grandes métropoles. Selon les études, un quart des jeunes français habitent en zones rurales et 40 % habitent dans des petites villes. Cela représente plusieurs millions de jeunes, qui rencontrent plusieurs obstacles dans leur parcours scolaire et universitaire : manque d'information, manque d'opportunité, problèmes de mobilité, fragilité économique et/ou sociale, fracture digitale... Ces jeunes sont dans l'angle mort des politiques publiques, qui ont beaucoup axé les dispositifs d'égalité des chances vers les quartiers prioritaires. Chemins d'avenirs propose de réparer ce trou dans la raquette en mettant en place des actions de terrain et de plaidoyer pour mettre en lumière ces jeunes.

La réponse opérationnelle aux problématiques de ces jeunes repose sur quatre piliers : mise en place d'un parcours avec des objectifs pédagogiques et des missions mensuelles, une relation de mentorat, des formations thématiques et l'accès à des opportunités qui permettent à ces jeunes de gagner en autonomie et en liberté d'action. Concrètement, le programme permet d'aiguiller les jeunes sur leurs choix d'études ou professionnels, de les former, de leur donner accès à des stages, à des bourses et à des offres culturelles, en se basant sur un réseau d'encadrement issu du monde professionnel.

› SOUTIEN DE LA FONDATION : 25 000 €

DES PROJETS VERS UN EMPLOI : SE HISSER SUR LES CÎMES

PROJETS EN CÎMES

L'association œuvre avec les entreprises pour ouvrir de nouveaux horizons à des jeunes sans emploi ni formation, notamment par le biais de séjours à la montagne entre dirigeants ou cadres d'entreprises et ces jeunes. La découverte de paysages grandioses, la rencontre, le dépassement de soi visent à favoriser l'emploi et l'insertion de ces jeunes. En leur permettant de s'éloigner de leur environnement souvent nocif, de s'approprier les codes du travail au contact de professionnels, l'association propose une démarche d'insertion innovante, à la fois pour ces jeunes et pour les actifs engagés dans ces séjours.

Au-delà des situations personnelles, c'est également un enjeu de solidarité, de cohésion nationale et de fraternité qui se joue entre les lignes. En 2023, l'association a prévu d'organiser cinq séjours dans le massif du Mont-Blanc à destination de jeunes de 18 à 25 ans. Orientés par des associations partenaires et par les acteurs de l'insertion, les jeunes partiront sur les chemins de montagne avec des représentants du monde de l'entreprise, des formateurs, des éducateurs et des guides. Pendant le séjour, des ateliers seront également mis en place, ponctués par des temps de convivialité.

› SOUTIEN DE LA FONDATION : 50 000 €

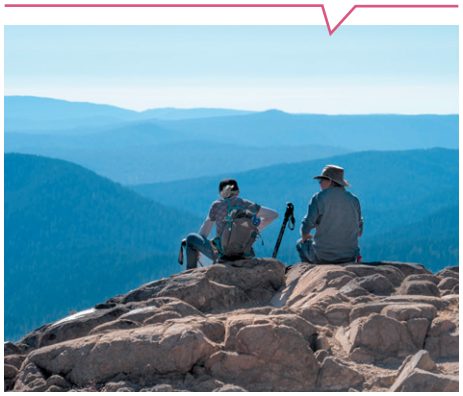

UN VOYAGE PÈRE-FILS SUR LES ROUTES DE FRANCE À LA DÉCOUVERTE DES ACTEURS DU BIEN COMMUN

DESTINATION BIEN COMMUN

Robin et Valentin se sont lancés dans une folle aventure en mai 2022 : un tour de France des acteurs du Bien Commun en camping-car. Pendant 4 mois, la « bath-mobile » a sillonné les routes du pays, depuis Lyon, pour aller à la rencontre de toutes ces actions et ces personnes engagées à créer une société plus juste, plus solidaire et plus respectueuse.

Au-delà de l'aventure humaine et du défi familial, père et fils ont avant tout le projet de mettre en avant les initiatives qu'ils ont pu découvrir. Sur les réseaux sociaux, notamment sur YouTube, ils ont produit une vingtaine de vidéos afin de présenter de nombreuses associations ou entreprises aux projets innovants, solidaires ou encore culturels. Ce tour de France des belles actions a surtout permis de mettre en lumière le bénéfice du partage, de l'ouverture et de la rencontre, des valeurs indispensables pour la construction de la société de demain.

Si vous voulez en savoir plus sur ces associations œuvrant pour les personnes porteuses de handicap, pour les sans-abri, pour les sortants de prison, pour la planète et pour d'autres publics encore, nous vous invitons à aller voir leur chaîne YouTube : « Destination Bien Commun. »

> SOUTIEN DE LA FONDATION : 5 000 €

UN MARCHÉ DE NOËL SOLIDAIRE POUR METTRE EN LUMIÈRE DES PROFESSIONNELS EN SITUATION DE HANDICAP

PRÊTE-MOI TES AILES

Le 17 décembre 2022 se tiendra un marché de Noël pas comme les autres : les Halles inclusives, qui vous proposent de découvrir des produits artisanaux et locaux réalisés par des professionnels porteurs de handicap, des ESAT, des entreprises adaptées ou encore des associations.

De 10h à 18h au Centre de Congrès de Lyon (vers le parc de la Tête d'Or), plus de 40 stands de produits et services de tous horizons : alimentaire, artisanat, habillement, bijouterie, cosmétique, décoration, mais aussi stands associatifs mettront en valeur les acteurs qui agissent dans le champs du handicap.

Au-delà de la découverte des produits, c'est surtout la rencontre humaine qui sera à l'honneur, pour déstigmatiser le handicap physique ou mental. La journée sera également rythmée par une exposition photos, des conférences et spectacles, des séances de dédicaces et des rencontres afin de montrer toute la beauté et la fécondité de l'inclusion par le travail.

Un magnifique événement à ne pas rater !

> SOUTIEN DE LA FONDATION : 10 000 €

CULTURE ET PATRIMOINE : RESTAURER, PRÉSERVER, VALORISER, CRÉER

Depuis sa création, la Fondation Saint-Irénée soutient des projets culturels à travers deux grandes ambitions :

- **Restaurer, protéger et mettre en valeur** le patrimoine matériel ou immatériel
- **Promouvoir** les artistes et la création contemporaine.

Depuis 2010, ce sont plus de 250 projets soutenus pour près de 7,5 millions d'euros dans le domaine de la culture et du patrimoine. Ces trois dernières années, les projets culturels représentent environ un tiers des projets soutenus. Ces chiffres témoignent de l'engagement fort de la Fondation auprès des porteurs de projets dans ce domaine si particulier, notamment depuis la crise sanitaire qui avait fortement entravé la vie culturelle française. Que ce soit pour des créations musicales, des spectacles de danse ou de théâtre, des expositions, des projets de restauration du patrimoine ou d'orgues, les associations redoublent d'inspiration et de créativité pour faire vivre le patrimoine et la culture dans le diocèse. Vous découvrirez dans ce dossier spécial Culture et Patrimoine un certain nombre de projets soutenus récemment par la Fondation Saint-Irénée, d'envergure, de durée et de domaine très différents.

« LE PATRIMOINE, UN TÉMOIGNAGE VISIBLE »

L'un des deux axes majeurs de soutien dans ce domaine de la culture est le **patrimoine**. À ce titre, en 2022, la Fondation a soutenu et piloté de nombreux projets pour la restauration, la préservation et la mise en valeur de notre patrimoine, dans le diocèse mais aussi au-delà des frontières. En septembre, à la veille des Journées Européennes du Patrimoine, la Fondation a réalisé et diffusé une émission avec KTOTV pour parler des projets de la Fondation, avec comme invités Étienne Piquet-Gauthier, directeur de la Fondation, Violaine Savereux-Courtin, responsable de la Commission Diocésaine d'Art Sacré de Lyon / association Lyon sacré et Pascal Maguesyan, chargé de mission de l'association Mesopotamia. Ils ont échangé sur l'importance de protéger le patrimoine bâti, témoignage de notre Histoire. Que ce soit pour la rénovation d'un bâtiment, d'un tableau, d'une statue, d'un vitrail, d'un instrument et même de mobilier, la Fondation s'associe au diocèse et aux mairies, comme c'est le cas par exemple pour la rénovation de l'église Saint-Bruno-les-Chartreux. Grâce à un bienfaiteur anonyme, la Fondation contribue très fortement aux travaux de cette église, magnifique édifice baroque qui trône sur la colline de la Croix-Rousse.

Restauration de l'église Saint-Bruno-Les-Chartreux de Lyon – en cours

Fresque restaurée suite à l'opération pilotée par Mesopotamia – juin 2022

De nombreux projets sont également soutenus en Irak, dans le cadre du Jumelage Lyon-Mossoul. À travers l'association Mesopotamia ou d'autres partenaires, la Fondation restaure et protège ce patrimoine menacé et ciblé par daesh pendant de nombreuses années. Le patrimoine chrétien et yézidi est aujourd'hui toujours très fragilisé, soit parce qu'il est encore partiellement ou entièrement détruit, soit parce qu'il est en danger. La reconnaissance de ce patrimoine, dans une région berceau de l'humanité, est un véritable enjeu pour les Irakiens et pour tous les citoyens du monde.

Vous pouvez retrouver l'intégralité de cette émission gratuitement sur la chaîne YouTube de KTOTV.

LA CRÉATION CONTEMPORAINE : LUMIÈRE SUR LES SAVOIR-FAIRE DE NOS ARTISANS

Quand on parle de projets culturels, on ne parle pas seulement de spectacles ou de restauration de patrimoine ! La Fondation soutient également la création contemporaine dont nous vous présentons ici deux exemples.

LA LUMIÈRE APPRIVOISÉE : UNE EXPOSITION DE JEAN-FRANÇOIS FERRATON

LYON SACRÉ

L'association Lyon Sacré porte un projet ambitieux de mise en valeur d'artistes contemporains sur 5 ans, et a ouvert en 2022 la première phase du projet qui s'articule autour de Jean-François Ferraton, Lyonnais, graveur sur bois, sculpteur et artiste-verrier, entre autres. Chaque année seront proposés une exposition, un livre et un documentaire sur l'artiste choisi et ses œuvres. L'exposition « La Lumière apprivoisée » s'est ouverte le 10 septembre et propose aux visiteurs de découvrir une cinquantaine de maquettes d'atelier de cet artiste qui a créé près de 400 pièces exposées dans soixante églises en France. Dans l'enceinte unique de la Cathédrale Saint-Jean-Baptiste sont exposées des œuvres originales et inédites ainsi que des photos des œuvres qui n'ont pas pu être déplacées. Sont également présentées au public des créations en pierre, en verre, en marbre ou en bois, qui composent l'œuvre de l'artiste lyonnais. À l'issue de la visite gratuite, un ouvrage magnifique qui accompagne l'exposition est proposé à la vente. Un documentaire réalisé avec France 3 sera diffusé en 2023.

› SOUTIEN DE LA FONDATION : 53 000 €

UN FESTIVAL SUR LES MÉTIERS DU VERRE CHAUD – GLASSART 2022

HOTSHOP FRANCE

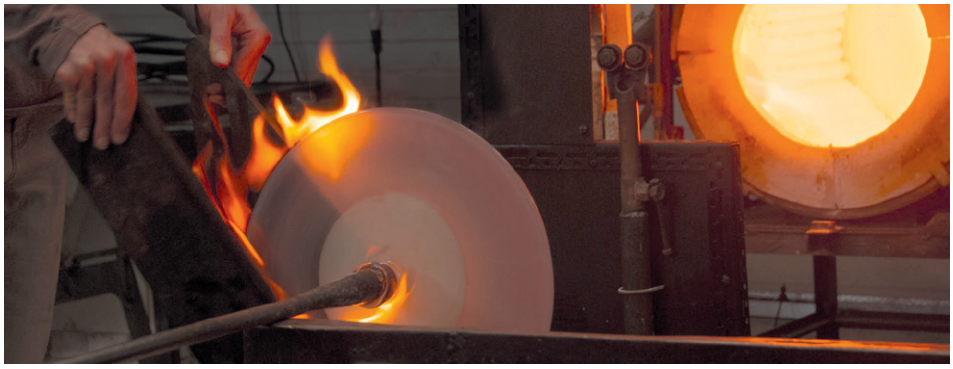

Le festival GlassArt 2022 – *Ad vitrum aeternam*, est un événement qui présente des jeunes talents verriers et des artistes du verre de renom à l'occasion de la Biennale d'Art Contemporain de Lyon et de la Fête des Lumières. Avec un atelier dans les Monts du Lyonnais, l'association permet la rencontre des artisans, la création et la transmission de ce métier rare et d'excellence à des jeunes en formation. Son objet est la sauvegarde des savoir-faire ancestraux des métiers du verre chaud. Autour d'une exposition qui s'est ouverte le 1er octobre dernier en accès libre, au 25 rue du Plat, des événements satellites sont organisés : démonstrations d'artisans, conférences et une performance exceptionnelle pour la Fête des Lumières en décembre. Toute l'exposition s'inscrit dans le parcours Résonnance de la Biennale d'Art Contemporain dont le thème, cette année, est « le Manifeste de la Fragilité. » Le festival GlassArt met à l'honneur la fragilité de la création par le verre qui incarne parfaitement cette thématique. L'association a obtenu le soutien de la Fondation pour la conférence, les démonstrations et l'événement exceptionnel pour la fête du 8 décembre.

› SOUTIEN DE LA FONDATION : 7 000 €

SOUTENIR L'ART SOUS TOUTES SES FORMES

LES MADONES, UN PATRIMOINE PARTICULIER POUR LES LYONNAIS

LES MADONES DE LYON

L'association continue ses activités de sensibilisation, de protection et de valorisation sur les madones, ces statues qui veillent aux coins des rues de notre ville lumière. Depuis 2009, l'équipe des Madones organise non seulement des visites guidées de Lyon, mais surtout recense les statues et les niches, accompagne les opérations de rénovation ou de sauvegarde, et soutient même la création contemporaine. En effet, les niches appartiennent souvent aux (co)propriétaires des immeubles. L'association est donc l'interlocutrice entre les services de la Ville de Lyon, les propriétaires et la Fondation du Patrimoine pour tous ces chantiers. Si beaucoup de projets impliquent la restauration des statues, il arrive également que des statues soient créées : c'est le cas à l'Île-Barbe. En effet, une nouvelle statue a été installée dans la chapelle de l'Île. Cette statue a été inaugurée et bénie le 28 août dernier.

Retrouvez toutes les madones dans le Guide des Madones de Lyon et sur leur site internet **www.madonesdelyon.fr**

› SOUTIEN DE LA FONDATION POUR LE PROJET DE L'ÎLE-BARBE : 4 700 €

Tournage d'un épisode de Sacré Lyon sur les madones

GIUSEPPE PENONE EXPOSE CHEZ LE CORBUSIER

COUVENT DE LA TOURETTE

Le Couvent de la Tourette, œuvre architecturale de Le Corbusier, accueille chaque année une exposition dans le cadre de sa programmation culturelle. Cette année, et en résonnance avec la Biennale d'Art Contemporain de Lyon, le Couvent expose l'artiste Giuseppe Penone, grand nom de la sculpture, qui suggère par ses œuvres le dialogue subtil entre l'architecture et la nature. En plus de pièces représentatives de son œuvre, Penone a également créé des pièces spécialement pour cette exposition, avec l'ambition de renouveler le regard du public sur ses œuvres. À travers différentes techniques, il questionne le lien entre la technique et le produit fini : frottage, sculpture, coulée… autant de procédés pour une exposition hors du temps. Plusieurs créations ont été faites lors des séjours de l'artiste au couvent.

Les entrées sont libres l'après-midi et le couvent propose des visites guidées pour les groupes, sur réservation. L'exposition se tient jusqu'au 24 décembre 2022.

› SOUTIEN DE LA FONDATION : 10 000 €

LE SPECTACLE VIVANT : L'ART DE SE RÉUNIR

ENGAGÉE, RUINÉE, BEATIFIÉE : LES MYSTERES DE PAULINE, LE SPECTACLE

PAULINE 2022

En novembre, à Lyon, s'est tenu un exceptionnel spectacle vivant mêlant danse, théâtre, son et lumière dans l'église Saint-Nizier (Lyon 2e) sur la vie de Pauline Jaricot, cette Lyonnaise à l'histoire hors du commun. Réunissant près de 150 participants, l'œuvre « Les Mystères de Pauline » a présenté quatre mystères du destin de Pauline en plongeant le public dans la société du XIXe siècle, à Lyon. Entre société bourgeoise, cause ouvrière, dévotion, intuition et disgrâce, ce fut l'occasion de (re)découvrir cette femme de caractère et sans doute l'une des figures lyonnaises les plus connues au monde !

Le synopsis s'articulait donc autour des 4 mystères suivants :

- Joyeux, son enfance
- Lumineux, l'audace qui la mènera au succès
- Douloureux, l'injustice et la ruine
- Glorieux, la postérité planétaire et sa béatification

Pauline Jaricot, cette pionnière de l'ambition missionnaire et du catholicisme social, a été béatifiée en mai 2022 et son histoire continue d'inspirer de nombreuses œuvres aujourd'hui.

> SOUTIEN DE LA FONDATION : 100 000 €

DU THÉÂTRE POUR LES MINEURS DÉTENUS : L'ART DE DIRE NON

LE LIEN THÉÂTRE

Le Lien Théâtre

En partenariat avec le Théâtre National Populaire de Villeurbanne et l'établissement pénitentiaire pour mineurs de Meyzieu, la compagnie Le Lien Théâtre a proposé des ateliers aux mineurs détenus (entre 14 et 16 ans) afin de coécrire une pièce. Le théâtre est un formidable outil de médiation socio-culturelle et d'expression, notamment pour des jeunes fragilisés : addiction, violence, perte de repères, en situation de fracture sociale, économique et culturelle.

En juin 2022, la compagnie est allée à la rencontre de ces jeunes et leur a proposé des ateliers afin de les aider à s'approprier la scène et différentes thématiques. Depuis octobre, trois comédiens accompagnent les jeunes détenus dans la mise en scène et les répétitions du spectacle qu'ils ont coécrit, sur la thématique de l'égalité hommes-femmes et sur les personnes qui vivent en marge de la société. Deux représentations ont été organisées : la première au sein de l'établissement pénitentiaire devant les autres jeunes, les équipes pédagogiques et les encadrants, et l'autre organisée le 8 novembre au TNP de Villeurbanne, pour laquelle les jeunes ont obtenu une autorisation exceptionnelle de sortie.

© Zahir Boudjadja

> SOUTIEN DE LA FONDATION : 5 000 €

UNE SEULE CHAIR : LE DOCUMENTAIRE SUR L'AMOUR ET L'INTIMITÉ

ANUNCIO

Steven et Sabrina Gunnell reviennent avec un nouveau projet de film-documentaire sur le dessein magnifique d'un « brasier d'amour et de joie » pour chaque couple, en réponse aux affaires qui ont meurtri la société et l'Eglise. Le film donne la parole à des couples avec une ambition missionnaire de mettre l'amour au centre de la relation, inspirée de la vie chrétienne de la sexualité développée par saint Jean-Paul II. Ce film a, en outre, pour vocation de faire découvrir ou redécouvrir l'ampleur de « cet immense trésor confié par Dieu à l'humanité », comme le disait Benoît XVI. Interviendront également des philosophes, des thérapeutes, des auteurs et des conseillers conjugaux afin d'alimenter une réflexion intellectuelle sur le couple, l'amour, l'intimité. Les couples témoigneront sur des thématiques très diverses : complicité, infidélité, pornographie, inceste, sexualité conjugale, entre autres.

Ce film sur la théologie du corps sortira en 2023.

› SOUTIEN DE LA FONDATION : 20 000 €

SOUTENIR LA RADIO LOCALE RCF POUR PARTAGER LA JOIE

RCF LYON FOURVIÈRE

Chaque année depuis sa création, la Fondation est partenaire de RCF. Depuis 2021, la Fondation finance plus particulièrement deux émissions : **Commune Planète**, animée par Charlotte Mongibeaux et l'émission **Vitamine C**, animée par Grégoire Soual-Dubois. Pour **Commune Planète**, l'émission sur l'écologie intégrale et sur comment elle prend corps sur notre territoire, la journaliste de RCF invite et questionne des acteurs qui s'engagent pour le rayonnement de *Laudato Si'*. Les intervenants peuvent être des acteurs associatifs, économiques, éducatifs, scientifiques et même politiques. Tous sont amenés à se questionner sur trois axes de l'écologie intégrale : proximité, intelligence et discernement, et enfin, vie spirituelle.

Pour *Vitamine C,* « le magazine des chrétiens qui se bougent », le journaliste invite à son micro, une fois par mois, une association soutenue par la Fondation Saint-Irénée, pour pouvoir découvrir les initiatives porteuses de sens du territoire. Pour la saison 2022-2023, vous pourrez retrouver tous les samedis matin une nouvelle association.

› SOUTIEN DE LA FONDATION : 17 000 €

AU PROGRAMME DE **VITAMINE C**

Samedi 24 septembre 2022	**Lyon Sacré** – Exposition de Jean-François Ferraton
Samedi 29 octobre 2022	**L'aire aérée** – Du lien social pour les seniors ruraux
Samedi 26 novembre 2022	**Couvent de la Tourette** – Exposition de Giuseppe Penone
Samedi 17 décembre 2022	**La Cloche** – Lien social avec les sans-abri
Samedi 28 janvier 2023	**Les Petites Cantines Vieux Lyon** – Ouverture d'une cantine
Samedi 25 février 2023	**Familya** – Accompagner les couples et les familles
Samedi 25 mars 2023	**Marraine et Vous** – Aider les jeunes mamans isolées
Samedi 29 avril 2023	**Solenciel** – Aider les femmes à sortir des réseaux de prostitution par un emploi digne
Samedi 27 mai 2023	**Patronage St-Jacques** – Accompagner les enfants du 8e arrondissement de Lyon sur les temps périscolaires
Samedi 24 juin 2023	**JMJ EN 4L** – Proposer une route à faire en 4L pour les jeunes au départ de Lyon pour les JMJ de 2023 à Lisbonne

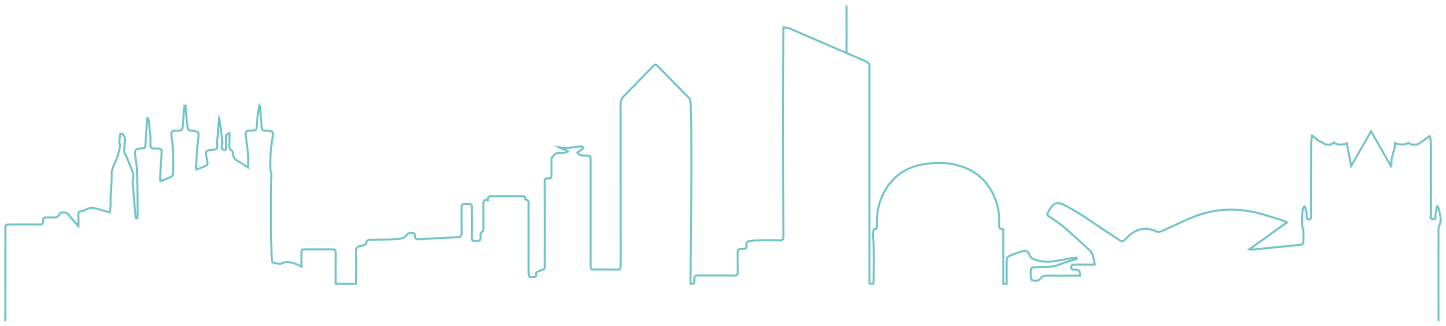

METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE LYONNAIS À TRAVERS UNE ÉMISSION DIFFUSÉE SUR BFMTV

En 2022, la Fondation a noué un partenariat avec BFM Lyon afin de réaliser 10 émissions sur le patrimoine Lyonnais. L'émission *Sacré Lyon* est ainsi née en janvier 2022. Le journaliste, Aurélien Idéale (à la fois à la prise de son, d'image, à la réalisation et au montage) a rencontré 10 intervenants venus présenter ces monuments ou ces éléments du patrimoine, chaque mois depuis février. Découvrez ci-dessous le calendrier et les différents épisodes tournés et diffusés à ce jour. Pour rappel, les nouveaux épisodes sont diffusés sur BFM le premier vendredi de chaque mois à 19h20 environ. Les épisodes sont ensuite en rediffusion toute la semaine suivante sur la chaîne et en ligne, puis en accès libre sur la chaîne YouTube de la Fondation.

Saint-Bruno-les-Chartreux et son baldaquin - **février**

La Cathédrale Saint-Jean Baptiste - **mars**

La Chapelle de l'Hôtel-Dieu - **avril**

La Maison de Lorette - **mai**

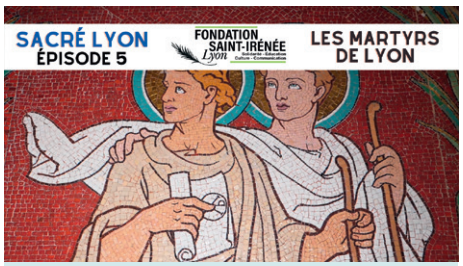

Les lieux de l'Histoire des Martyrs Lyon - **juin**

La basilique Saint-Martin d'Ainay – **juillet**

La chapelle de la Vierge de Fourvière - **septembre**

Les madones de Lyon – **octobre**

DEUX ÉPISODES
sont encore à paraître (novembre et décembre) dont le contenu va rester pour vous une surprise !

RÉNOVATION DE PATRIMOINE : EN COLLABORATION AVEC LES MAIRIES ET LE DIOCÈSE DE LYON, LA FONDATION SAINT-IRÉNÉE INTERVIENT SUR DE NOMBREUX PROJETS DE RESTAURATION OU DE PRÉSERVATION

Au-delà de l'aide aux associations, la Fondation peut également apporter son concours à des mairies dans le cadre de projets de restauration de patrimoine, notamment religieux et/ou sacré, que ce soit pour des bâtiments, des œuvres d'art ou du mobilier. Les mairies, dont le statut garantit l'intérêt général, sollicitent la Fondation pour apporter un financement à ces projets en complément de l'aide de la DRAC ou des autres collectivités territoriales. En 2022, de nombreux projets ont fait l'objet d'un soutien de la Fondation à l'instar de la restauration de l'église Saint-Bruno-Les-Chartreux. Nous vous en présentons quelques-uns ci-dessous. Dans le cadre de ces projets, la Fondation travaille avec les mairies et la Commission Diocésaine d'Art Sacré de Lyon qui fait le lien entre tous ces acteurs pour mener à bien les restaurations et apporter son expertise.

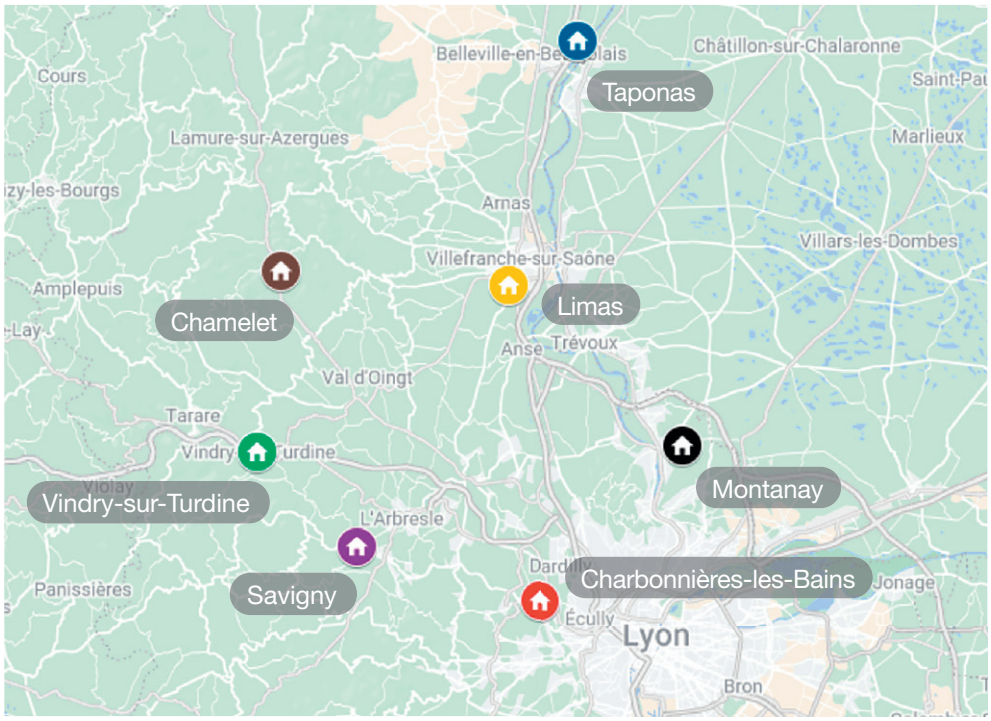

MAIRIE DE TAPONAS

RESTAURATION ET PRÉSERVATION DE PEINTURES MURALES DATANT DU 13e SIÈCLE

Pendant la restauration de l'église Saint-Isidore de Taponas en 1955, des peintures murales représentant l'Annonciation ont été découvertes dans l'ancienne abside. Elles dateraient du 13e siècle selon les spécialistes et ont été classées au titre des Monuments Historiques. Cette église, construite autour du XIIe siècle, va être restaurée prochainement et dans le cadre de cette restauration, qui concerne surtout les charpentes, la DRAC a autorisé et financé une phase de restauration et de préservation de ces peintures murales. À ce titre, la mairie et la Fondation ont collaboré pour apporter le financement restant.

› SOUTIEN DE LA FONDATION : 2 950 €

L'Annonciation – peinture murale datant du 13e siècle dans l'église Saint-Isidore de Taponas

MAIRIE DE LIMAS

RESTAURATION DE VITRAUX CLASSÉS MONUMENTS HISTORIQUES

Au sein de l'église Saint-Gilles de Limas, un projet de restauration de vitraux a incité la mairie à solliciter également l'aide de la Fondation. 3 des 7 vitraux du projet sont inscrits à l'inventaire des Monuments Historiques et nécessitent une extrême précaution lors du démontage et du remontage. Le principal enjeu est de leur rendre leur étanchéité pour limiter leur dégradation et protéger les tableaux qui sont installés dessous. Ces vitraux du XIXe siècle ont des signatures prestigieuses et ont été restaurés au cours de l'été 2022.

> SOUTIEN DE LA FONDATION : 4 000 €

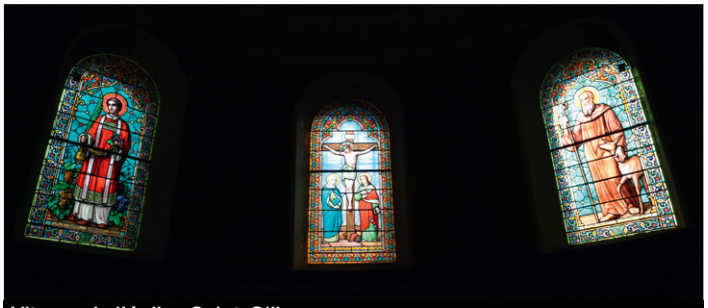

Vitraux de l'église Saint-Gilles

FONDATION DU PATRIMOINE

RÉNOVATION DU TEMPLE DE LA LANTERNE

Toiture du Temple de la Lanterne

La Fondation du Patrimoine et l'église protestante de Lyon ont sollicité la Fondation Saint-Irénée pour la restauration du Temple de la Lanterne à Lyon dont la toiture est aujourd'hui en très mauvais état. Afin de préserver ce lieu qui abrite, au-delà du culte, de nombreuses activités culturelles et dont l'inscription à l'inventaire des Monuments Historiques est à l'étude, de lourds travaux sur la charpente, la verrière et le toit sont à réaliser. Les travaux débuteront en fin d'année 2022 grâce au concours de la Fondation, de la Région et d'autres mécènes dans le cadre de l'appel à générosité de la Fondation du Patrimoine.

> SOUTIEN DE LA FONDATION : 10 000 €

FRATERNITÉ EN IRAK

RESTAURATION DE L'ÉGLISE DE MAR ELIA (BAGDAD, IRAK)

La Fondation Saint-Irénée soutient aussi de nombreux projets patrimoniaux en Irak, auprès des minorités chrétiennes et yézidies, dont l'héritage et le patrimoine ont longtemps été en danger. Après le passage de daesh, il est important de reconstruire et de soutenir ces minorités afin qu'elles vivent dignement dans leur pays et que les bâtiments, témoignages de notre Histoire commune, soient protégés et restaurés. Ce projet de restauration de l'église Mar Elia s'inscrit dans cette volonté, d'une part pour le bâtiment et son architecture, d'autre part car cette église est un réel lieu de vie pour les habitants.

> SOUTIEN DE LA FONDATION : 30 000 €

RÉNOVATION D'ORGUES : DES PROJETS PATRIMONIAUX SPÉCIFIQUES

Au-delà des projets de restauration de patrimoine comme les rénovations d'œuvres ou de bâtiments, la Fondation joue un rôle important dans les projets de relevage d'orgues, partout dans le diocèse. Avec l'appui de la Commission diocésaine pour les orgues, les projets sont étudiés et accompagnés afin de permettre à ces instruments monumentaux, dont l'intérêt est aussi culturel, de ne pas tomber dans l'oubli ou de trop subir la vétusté ou les dégradations. De nombreux projets ont été accompagnés à ce jour par la Fondation Saint-Irénée, pour un montant dépassant 1 million d'euros depuis 2010.

En 2022, quelques projets ont été accompagnés : la finalisation de la restauration de l'orgue de Savigny avec deux jeux supplémentaires et l'inauguration de l'orgue de Notre-Dame de Bon Secours, qui a eu lieu cet été. Ce dernier projet avait fait l'objet d'une subvention de 123 000 € en 2018 pour financer le relevage de cet incroyable instrument. Après plusieurs années de travaux, l'orgue a été inauguré avec un concert.

D'autres projets d'envergure sont à l'étude, en partenariat avec le diocèse, les propriétaires et la Fondation du Patrimoine. En effet, les propriétaires des orgues sont souvent la commune (depuis la loi 1905), mais il arrive que la paroisse le soit. D'autres acteurs sont aussi d'importantes parties prenantes dans ces projets, à l'instar de l'association ARENOR dans les projets de restauration d'orgues du Roannais. 3 projets ont été réalisés à ce jour grâce à leur collaboration :

- Orgue de Saint-Léger (Roanne)
- Orgue de Saint-Louis (Roanne)
- Orgue de Saint-Étienne (Cours-La-Ville).

La Fondation continue de se mobiliser pour financer la restauration de tous ces instruments, véritables sentinelles de nos églises.

JUMELAGES

RENOUVELER LE TÉMOIGNAGE D'AMITIÉ À NOS FRÈRES ET SŒURS LIBANAIS

Arrivée de la délégation

Du 25 au 29 mai 2022, une délégation d'une trentaine de personnes composée de salariés du diocèse, de directeurs d'écoles, de paroissiens mais aussi de chefs d'entreprises s'est rendue au Liban, à la rencontre des interlocuteurs du jumelage avec le diocèse maronite d'Antelias, dans la banlieue de Beyrouth.

C'était l'occasion pour la délégation, menée par l'archevêque de Lyon Monseigneur Olivier de Germay, de renforcer les liens d'amitié et de communion avec nos amis libanais pour continuer à faire vivre le jumelage existant depuis plus de 30 ans entre Lyon et Antélias. Deux salariées de la Fondation Saint-Irénée, qui porte matériellement et financièrement le jumelage, étaient de la partie.

Au programme : des visites d'établissements scolaires jumelés, des rencontres avec des responsables religieux locaux, des temps de recueillement, des conférences, un repas partagé avec des familles pauvres dans le quartier de Bourj Hammoud. Un agenda représentatif des différentes réalités vécues à travers ce jumelage entre France et Liban.

Il ne s'agit pas d'échanges institutionnels mais bien d'un jumelage aux ramifications fines : paroisses, écoles, lycées échangent directement à leur niveau.

Ce voyage aura été l'occasion de raviver l'amitié et l'engagement de chacun des participants, à travers le témoignage de leurs frères libanais.

Revivez en photos cet incroyable temps de rencontre.

JOUR 1 – JEUDI 26 MAI

ACCUEIL ET RENCONTRES ENTRE LES DÉLÉGATIONS

Après un atterrissage tardif dans la capitale libanaise, la délégation de Lyon, conduite par son archevêque, est arrivée aux alentours de 3h du matin dans les différents lieux d'hébergement (archevêché pour les prêtres, centre Mariapolis des Focolari et couvent de Mar Maroun pour les autres membres de la délégation). Après une courte nuit, la délégation a été accueillie à l'archevêché pour un temps de présentation du séjour et du jumelage, puis pour des prises de parole sur les incarnations concrètes de celui-ci : entre les écoles, entre les paroisses, pour des aides matérielles par la Fondation Saint-Irénée. L'après-midi, les deux délégations se sont rendues au Centre Pastoral Diocésain 2000 à Antélias pour découvrir les différents services de cet archevêché maronite, qui fournit éducation, nourriture et appui aux populations dans ces temps de crise que traverse le Liban.

Représentants des écoles jumelées

Les deux archevêques plantent un olivier au Centre Pastoral Diocésain 2000, en symbole de la paix et de l'amitié qui lient les deux diocèses

JOUR 2 – VENDREDI 27 MAI

VISITE DES ÉCOLES ET DES FAMILLES DU DIOCÈSE

Pour le deuxième jour, les mots d'ordre étaient : éducation et rencontre ! La délégation est partie le matin visiter le collège Jesus and Mary, pour aller à la rencontre des élèves et des équipes enseignantes. Ce collège est l'un des plus réputés du diocèse, avec un enseignement en arabe, en anglais et en français. Malgré les difficultés que rencontre le pays, l'établissement essaie de garder un niveau d'éducation d'excellence et de nombreux jeunes parviennent à construire d'admirables parcours scolaires. La délégation s'est ensuite rendue dans une petite école diocésaine dans le quartier de Bourj Hammoud, beaucoup plus populaire, école aux moyens moins importants. Ici, des enfants de tous horizons sont accueillis par les enseignants. Les élèves nous ont reçus avec des chants, danses et mots d'accueil et nous ont montré leur environnement de travail. Le midi, tous les membres de la délégation se sont divisés en petits groupes de 3 ou 4 pour apporter à manger et partager le repas avec des familles nécessiteuses du diocèse, afin d'expérimenter un moment de fraternité en toute simplicité. Ce fut l'occasion pour chaque membre de vivre une expérience unique, au contact d'une famille aidée par le diocèse.

Le soir, toute la délégation a pu profiter de la visite de Notre-Dame de Harissa, haut-lieu de culte marial autant pour les chrétiens que pour les musulmans, suivi d'un temps d'échanges sur la mission universelle commune d'un saint libanais, saint Charbel, et de Pauline Jaricot, figure lyonnaise récemment béatifiée.

Les enfants du collège Jesus and Mary en train de travailler, et Monseigneur Antoine Bou Najem, archevêque d'Antélias

Accueil par les enfants de l'école diocésaine de Bourj Hammoud « Bienvenue à nos amis lyonnais »

Des élèves présentent leur travail dans l'école de Bourj Hammoud

Temps d'échange entre les délégations

JOUR 3 – SAMEDI 28 MAI

CONFÉRENCE ET DÉCOUVERTE DE BEYROUTH, PUIS FESTIVITÉS

Le troisième jour, tous les membres de la délégation ont assisté à une conférence sur la situation du Liban, suivie d'un débat. Intervenaient des personnalités éminentes libanaises pour présenter aux Lyonnais les difficultés et les espoirs du pays du Cèdre : le Père Salim Daccache, recteur de l'université Saint-Joseph de Beyrouth, Monsieur Fadi Gemayel, journalise et animateur, et Monsieur Roger Dib, fondateur et directeur d'un groupe de conseil et Ministre d'État dans les années 1990. Une fois la conférence terminée, la délégation est allée visiter les rues de Beyrouth, son port encore dévasté et les quartiers de Bauchrieh. Lors d'un arrêt dans une des églises maronites, une infirmière-puéricultrice est venue témoigner de son expérience de l'explosion du port. Elle nous a livré avec une touchante sincérité le récit de ce sinistre événement, au cours duquel elle a sauvé, en se mettant en danger, des nourrissons. Un moment fort qui a marqué les esprits de nombreux membres de la délégation.

Le soir, la pastorale des jeunes du diocèse a organisé, à Bherdok, un temps festif autour de spectacles, de chants, de danses traditionnelles (dabké) où toutes les barrières de langues ou de cultures sont tombées. Un moment d'amitié pure, de rencontres et d'échanges, digne d'une dernière soirée.

Monseigneur Olivier de Germay et Monseigneur Antoine Bou Najem devant le port de Beyrouth

Conférence du samedi 28 mai 2022 sur la crise au Liban et ses conséquences sur les familles et les écoles

Témoignage d'une infirmière ayant sauvé deux nourrissons lors de l'explosion du port de Beyrouth en août 2020

Témoignage d'un jeune malentendant de l'institut de l'IRAP, aidé financièrement par la Fondation Saint-Irénée

Festivités pour la dernière soirée de la visite

Le dimanche, après une rencontre de clôture durant laquelle chacun a pu partager ses ressentis et ses ambitions sur le jumelage, la délégation s'est envolée à destination de Lyon, après un séjour qui n'a laissé personne indifférent.

Nous souhaitons remercier les membres de la délégation d'Antélias pour leur accueil chaleureux, leur amitié et tous les moments de fraternité qu'ils nous ont fait vivre. Nous remercions également le comité de jumelage pour l'organisation de cette expérience unique. Nous avons une pensée toute particulière pour Sœur Yolla, véritable cheville ouvrière de ce jumelage qui a quitté ses fonctions au sein du comité cet été, et que nous ne remercierons jamais assez pour son investissement.

Roxane Berard et Mona Fourrier représentaient la Fondation Saint-Irénée au sein de cette délégation.

MADAGASCAR : À TRAVERS LA CRISE, L'ESPOIR

En septembre 2022, Étienne Piquet-Gauthier, directeur de la Fondation Saint-Irénée s'est rendu, à Madagascar afin d'aller rencontrer les porteurs des projets que nous avons accompagnés ces dernières années et de renouveler le soutien de la Fondation aux écoles malgaches, notamment. Sur place, ce fut l'occasion d'observer la réalisation des projets financés, notamment avec l'association FIDES qui construit des écoles, mais aussi de rencontrer les artisans de l'éducation et du soutien scolaire aux enfants : l'association Les Enfants du Soleil.

FIDES, SOUTENUE PAR LA FONDATION DEPUIS 2013

L'association FIDES, dont l'objet est de contribuer à la fondation et au fonctionnement d'écoles à Madagascar, a été financée pour le première fois par la Fondation en 2013, à hauteur de 5 000 €, pour la construction de nouveaux bâtiments pour l'école primaire à Antananarivo permettant aux enfants du quartier qui n'étaient pas encore scolarisés de rejoindre les 280 élèves de l'école, qui ne pouvait en accueillir plus, faute de place.

En 2016, l'association a de nouveau sollicité la Fondation pour un projet d'agrandissement des locaux de l'établissement scolaire de la banlieue de Tamatave, qui accueillait jusqu'ici uniquement des élèves de primaire. Devant les besoins d'éducation croissants de la région et le manque d'établissements d'État, l'association FIDES a décidé de contribuer à l'agrandissement de cette école avec la création d'un bâtiment pour les collégiens.

Dans ce pays rongé par plusieurs crises, l'éducation est le plus grand levier d'espoir pour les jeunes malgaches, afin d'éviter que, faute de moyens, d'établissements ou de mobilité, ils ne désertent les bancs de l'école. La Fondation Saint-Irénée avait alors également contribué à hauteur de 5 000 €.

En 2021, la Fondation a de nouveau contribué à hauteur de 5 000 € pour la construction d'un collège dans la banlieue d'Antananarivo, cette fois, afin de remplacer les anciens bâtiments devenus insalubres. Cette construction a également permis l'ouverture de deux nouvelles classes : 4e et 3e, alors que jusqu'ici, l'établissement n'accueillait que des 6e et des 5e. Ce collège, situé dans un quartier très défavorisé, permet d'améliorer l'accès à l'éducation des enfants de la région. Les parents ont été fortement associés à la construction et l'établissement a ouvert ses portes en septembre 2021.

En 2022, à la suite de la visite du directeur de la Fondation qui a pu constater la réalisation de ces différents chantiers, il a été décidé de donner un nouvel élan à l'association avec une subvention de 70 000 € permettant, sur plusieurs années :

- La construction d'un second bâtiment pour le collège d'Antananarivo afin d'ajouter à nouveau deux classes et augmenter la capacité d'accueil de l'établissement,
- La construction d'une bibliothèque dans l'établissement,
- Le pavement de la cour afin de prévenir les problèmes pulmonaires des élèves liés à la poussière qu'ils soulèvent en jouant dans la cour de leur école,
- L'entretien des bâtiments existant, afin de lutter contre l'épreuve du temps.

La Fondation renouvelle donc son soutien à cette association dont le travail est remarquable en termes de construction. La Fondation soutient également une seconde association qui s'occupe plus précisément du soutien scolaire et de l'instruction des enfants.

LES ENFANTS DU SOLEIL, SOUTENUE PAR LA FONDATION DEPUIS 2017

Les Enfants du Soleil a pour mission de recueillir, loger, nourrir, soigner, éduquer et former les enfants de la rue et d'aider les cantines scolaires à Madagascar. En 2017, l'association a sollicité la Fondation Saint-Irénée afin de renforcer leur programme de soutien scolaire dans les 6 établissements gérés par l'association. Ce sont près de 500 élèves par an qui bénéficient de ces cours de soutien scolaire et de français afin de leur permettre d'accéder à une éducation plus prestigieuse. La Fondation Saint-Irénée avait alors accordé une subvention de 56 523 € pour financer le recrutement de professeurs et l'achat de matériel pour le soutien scolaire. Cette action essentielle permet de limiter l'abandon et l'échec de ces jeunes qui arrêtent très tôt l'école, et de soutenir l'emploi des professeurs. Cette œuvre magnifique permet de sortir des enfants de la rue, d'aider ceux qui sont en très grande précarité économique, sociale ou affective et d'accompagner chacun d'eux dans leur parcours scolaire.

Malgré la pandémie, l'association a pu mener à bien ses missions dans les 4 villes qui accueillent ses établissements : Fianarantsoa, Tananarive, Tamatave et Antsirabe.

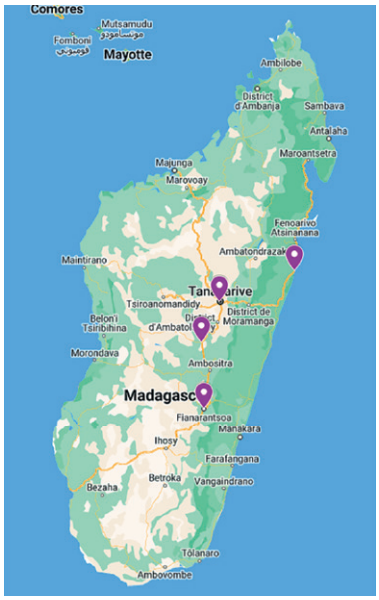

UN NOUVEL ÉLAN POUR LES CHRÉTIENS D'IRAK

Dans le cadre du jumelage Lyon-Mossoul, de nombreux projets voient le jour à Mossoul, Bagdad, Erbil, Qaraqosh et dans de la plaine de Ninive. Grâce à l'association Mesopotamia et à l'action du jumelage Lyon-Mossoul, porté par la Fondation Saint-Irénée, nous sommes en lien constant avec les équipes sur place afin de mener à bien ces projets. Voici les derniers projets votés en 2022.

Impression d'un bréviaire en langue arabe pour la communauté syriaque dont toutes les copies ont été brûlées par daesh. Devant l'importance de ce document et pour ne pas perdre cette traduction, le jumelage propose de réimprimer les 7 volumes afin d'aider cette communauté dans sa reconstruction et de faire perdurer sa mémoire.

> SOUTIEN DE LA FONDATION : 10 000 €

Financement de traitements, de médicaments et d'opérations pour soutenir l'action du diocèse d'Erbil qui fournit aux habitants malades des soins. Mgr Nizar, qui s'occupe de la communauté syriaque, a fait rénover ses locaux pour encourager le lien social et fournir des médicaments aux populations en difficulté.

> SOUTIEN DE LA FONDATION : 35 000 €

Création d'une station radio culturelle et sociale à Bassorah, afin de prôner l'ouverture à la culture, au lien social et à la cohabitation entre chrétiens et musulmans dans ces régions où la coexistence pacifique est fragile. Cette radio est cofinancée par la Fondation RCF.

> SOUTIEN DE LA FONDATION : 20 000 €

Création d'une salle d'activités aménagée pour les professeurs et d'un terrain de sport pour l'école de Qaraqosh, en partenariat avec l'association Hammurabi, dont l'objet est de défendre les droits de l'Homme en Irak. À Qaraqosh, il existe peu d'infrastructures modernes. Ces projets permettent en somme de favoriser l'éducation des jeunes, notamment des minorités dans cette région. Ces deux projets sont cofinancés par la Fondation Mérieux.

> SOUTIENS DE LA FONDATION, RESPECTIVEMENT : 80 000 € ET 23 000 €

LYON POUR LE BIEN COMMUN

UNE SOIRÉE EXCEPTIONNELLE AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL : LA DEUXIÈME ÉDITION BAT UN RECORD

Comme en 2021, la Fondation Saint-Irénée s'est associée à l'organisation de Lyon pour le Bien Commun pour la deuxième année consécutive. Aux côtés d'Obole et de la Fondation de France Grand-Est qui portent la soirée et d'un parterre de mécènes et philanthropes, la Fondation travaille, depuis janvier 2022, à l'organisation de cette deuxième édition. Après le lancement de l'appel à projets en début d'année, 93 projets ont été déposés. Les bénévoles de la Fondation de France et le comité de soutien ont étudié tous les projets pour en sélectionner vingt. Ils sont passés en juin 2022 devant le jury composé du comité de soutien pour l'épreuve redoutée du Grand Oral, afin de se prêter à l'exercice du pitch pour convaincre le jury et, ultimement, les donateurs. En effet, 11 d'entre eux seulement ont été sélectionnés pour participer à la grande soirée qui s'est tenue le 17 octobre 2022, au Centre de Congrès de Lyon. Ce processus de sélection a permis de réunir 10 projets magnifiques au service du bien commun pour une soirée inoubliable.

Les lauréats :

- ANTS
- Le Valdocco
- Val'Trions
- L'Aire Aérée
- Chez Daddy
- Marraine et Vous
- Entourage
- Lire pour en Sortir
- Les Petites Cantines
- M21 et Prête-moi tes ailes

Chaque lauréat a eu 4 minutes sur scène pour convaincre les donateurs potentiels présents dans le public de les aider à financer leur projet. Au total, ce sont 662 700 € qui ont été collectés au profit de ces belles associations, que nous vous présentons ci-dessous.

ANTS

L'association a créé l'unique salle de sport en France adaptée au handicap moteur. Située dans le quartier de Gerland, elle accueille à ce jour des centaines de membres qui, grâce aux machines adaptées et aux encadrants spécialisés, peuvent faire du sport ce qui améliore leur autonomie et leur santé, réduit les douleurs et les risques de complications secondaires liés à l'immobilisation.

LE VALDOCCO

Association salésienne qui a la magnifique ambition d'aider les jeunes en difficulté à différents niveaux. Sa directrice est venue présenter sur scène le projet de Motiv'Action, ce dispositif qui aide les jeunes de plus de 18 ans afin de prévenir leur décrochage scolaire, social ou professionnel, notamment les jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance.

VAL'TRIONS

Val'Trions a présenté au public un programme d'insertion professionnelle par les métiers de la valorisation et du tri des déchets complexes, à Saint-Genis-Laval. À mi-chemin entre écologie et solidarité, ce projet qui s'inscrit tout à fait dans les dynamiques de lutte contre le gaspillage permet également d'embaucher des personnes éloignées de l'emploi grâce à l'agrément « Chantier d'Insertion ».

L'AIRE AÉRÉE

L'ambition de l'Aire Aérée est de lutter contre l'isolement des séniors en milieu rural par la création d'un bus solidaire pour venir à leur rencontre et leur proposer des activités créatrices de lien social, mais aussi des services.

CHEZ DADDY

Chez Daddy ce sont aujourd'hui deux cafés intergénérationnels qui proposent également de lutter contre l'isolement des personnes âgées. Devant le succès incontestable des cafés de la Croix-Rousse et de Perrache, d'autres projets sont à l'étude pour continuer d'essaimer le modèle.

MARRAINE ET VOUS

Accompagner les jeunes mères ou femmes enceintes isolées par le parrainage d'un couple, c'est la solution de l'association Marraine et Vous afin d'accompagner ces jeunes femmes souvent isolées et qui ont le sentiment d'être abandonnées. L'objectif est de leur fournir un soutien affectif et psychologique et de les aider dans le développement de leur parentalité.

ENTOURAGE

L'association Entourage crée du lien social pour les personnes en grande précarité en créant des réseaux de solidarité de proximité, notamment via l'application Entourage qui permet aux voisins de se rencontrer, qu'ils soient avec ou sans abri.

LIRE POUR EN SORTIR

Afin de soutenir le lien entre les parents détenus et leurs enfants, ainsi que le niveau d'alphabétisation des premiers, l'association Lire pour en Sortir a lancé un programme, « Lire avec son Enfant », pour permettre aux parents de passer un moment privilégié autour d'un livre avec leurs enfants quand ils viennent les voir. Ce programme soutient à la fois les liens familiaux et l'ouverture par la culture des détenus.

LES PETITES CANTINES

En plein essaimage, les Petites Cantines sont venues présenter un triple-projet d'ouverture de cantines de quartier sur la Métropole de Lyon : Croix-Rousse, Vieux-Lyon et Villeurbanne. Ces cantines, lieu privilégié de rencontre et de partage, permettent à des habitants d'horizons diamétralement différents de se retrouver autour de la préparation et du repas.

M21 ET PRÊTE-MOI TES AILES

Nouveauté cette année : deux associations ont pitché ensemble pour un même projet ! Toutes deux sont des associations dans le champ de la trisomie 21, la première pour accompagner les familles lors du diagnostic, la seconde pour aider les familles sur le long terme. Elles ont présenté un projet de tiers-lieu dédié aux aidants, notamment pour les parents d'enfants trisomiques, afin d'aider les proches dans l'accompagnement de la personne malade ou handicapée.

Un grand bravo à tous les lauréats pour l'exercice difficile de la prise de parole en public, et un immense merci à tous les donateurs et partenaires présents sur place. À titre informatif, la Fondation Saint-Irénée concourt à l'organisation de la soirée à hauteur de 30 000 € et au soutien de projets directement lors de la soirée à hauteur de 100 000 €.

Agenda

18 ET 19 NOVEMBRE
Entretiens de Valpré, sur le thème de l'économie souhaitable

JUSQU'AU 11 DÉCEMBRE
Exposition Ad Vitrum Æternam, rue du Plat (Lyon)

17 DÉCEMBRE
Les Halles Inclusives

JUSQU'AU 24 DÉCEMBRE
Exposition Giuseppe Penone à la Tourette (Eveux)

31 DÉCEMBRE
Date limite de votre don à la Fondation Saint-Irénée au titre de l'impôt sur le revenu

25 MARS
Run in Spirit

Apportez votre soutien
À LA FONDATION SAINT-IRÉNÉE

☐ **Par chèque** à l'ordre de la Fondation Saint-Irénée

☐ **Par virement bancaire**
RIB de la Fondation Saint-Irénée :
IBAN : FR76 3000 3012 0000 0372 6208 237
BIC : SOGEFRPP

☐ **Par carte bancaire** sur le site :
www.**fondationsaintirenee**.org

	Déduction fiscale	Plafond annuel de la déduction du don
Impôt sur le Revenu - IR	66 % du montant du don	20 % du revenu imposable*
Impôt sur la Fortune Immobilière - IFI	75 % du montant du don	50 000 €
Impôt sur les Sociétés - IS	60 % du montant du don	20 000 € ou 0,5 % du chiffre d'affaires

* L'excédent peut être reporté sur les 5 années suivantes.
CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS FISCALES EN VIGUEUR

FONDATION SAINT-IRÉNÉE Lyon
Solidarité - Education
Culture - Communication

6 avenue Adolphe Max • 69005 Lyon
04 78 81 48 91 • 06 83 84 58 23
epg@fondationsaintirenee.org
www.fondationsaintirenee.org